



Bulletin d'information n°10  
Du Lundi 14 novembre au Vendredi 21 novembre 2011  
Semaine B

## Planning prévisionnel de la semaine :

- Lundi 14 novembre:
  - Rencontres parents professeurs 4èmes .
  - cesc prévention des conduites à risque (alcool).
    - 41: M2M3 accompagnateurs ( Mme Marcoulet puis M Cayre)
- Mardi 15 novembre:
  - cesc prévention des conduites à risque (alcool).  
45 : S1S2 accompagnateur (M Gautier). Le PP informe les élèves...
  - Réunion FCPE
- Mercredi 16 novembre:
- Jeudi 17 novembre :
  - Présentation de la MGEN par M Letort à partir de 13h00
  - Réunion Peep
- Vendredi 18 novembre :
  - Cellule de veille : 14 h00 bureau du PA.
  - DIA 6<sup>ème</sup>2 (14/17h00)

## Vie de l'établissement :

- Calendrier de la rencontre parents professeurs 3èmes du jeudi 24 novembre :
  - Les élèves doivent retourner les fiches du 9/11 au 15/11. Les PP remettent les fiches de vœux au secrétariat de direction à l'attention de monsieur le principal adjoint pour le 16 novembre 'au-delà il n'y aura pas de RDV programmés pour les retardataires). Les fiches de vœux pour l'ensemble des professeurs sont à déposer pour le 16 novembre également.
  - Les plannings des rendez-vous seront distribués aux familles entre **les 18 et 21 novembre.**

- Accompagnement Educatif : Traitement des absences : **Le service de Vie Scolaire** relève les absences auprès des adultes responsables des ateliers, et informe immédiatement les familles.(17h00/18h00)

- Orientation : La date du Forum post 3<sup>ème</sup> est déplacée au 8 mars 2012.

- Note de vie scolaire: Les PP transmettent pour le 21 novembre à Mme Galy la note /10 incombant à l'équipe pédagogique .

- Validation du socle commun des compétences et connaissances (Rappel):Les modalités de validation de l'an passé sont évidemment reconduites cette année. La répartition des compétences par disciplines est disponible sur la page d'accueil de Gépi. Cette validation est à effectuer dans le LPC.
- Le principe de la journée de solidarité (lundi de Pentecôte) est reconduit.

- **Histoire des arts (Rappel) :** L'enseignement de l'Histoire des arts est obligatoire à tous les niveaux et doit figurer sur le bulletin trimestriel. Il faut donc 1 référent par classe or à ce jour seuls 2 collègues se sont manifestés. Les PP de toutes les classes sont priés de transmettre au secrétariat de direction les noms des référents pour le mercredi 16/11. Les professeurs liront le BO n°41 du 10 novembre qui recadre cet enseignement et son évaluation.
- **Parking à vélos pour les personnels:** Un râtelier est mis à la disposition des personnels côté accès portillon cuisine ; Il vient en complément des garages à vélos côté entrée principale du collège.
- **Nouvel élève en classe de 3<sup>4</sup> :** Amine M
- **Argos :** En cas de problèmes d'affichage sur Argos, vider le cache du navigateur en en activant CTRL + F5.
- **« Charte des règles de civilité du collégien » : Le CESC du 21 octobre a été informé de la publication de cette charte.** Il s'agit d'un outil qui reprend les principaux éléments du Règlement intérieur sous une forme simplifiée. **Ce texte a été lu et commenté lors de la conférence des délégués du 10 novembre. Il sera utilement travaillé par les PP en vie de classe et sera également affiché dans toutes les classes.**
- **PSC1 (secourisme) :**
  - 3 sessions de 10h00 de formation gratuite au PSC1 seront organisées d'ici le 12 janvier : Elles s'adressent aux élèves de 3<sup>ème</sup> volontaires (prioritairement à ceux s'orientant vers la voie professionnelle). Madame Marcoulet passera dans les classes de 3<sup>ème</sup> pour diffuser l'information et récolter les candidatures.
- **Conseils de classe :**

DATES	HORAIRES	M.FLECHE	SALLE	HORAIRES	M.DUPRADEAU	SALLE
Lundi 28 novembre	17h15	35	116	17h15	65	audio
	18h45	64	116	18h45	42	audio
Mardi 29 novembre	17h15	31	116	17h15	63	audio
	18h45	41	116	18h45	44	audio
Jeudi 1 décembre	17h15	56	116	17h15	61	audio
	18h45	33	116	18h45		audio
Lundi 5 décembre	17h15	62	116	17h15	55	audio
	18h45	54	116	18h45		audio
Mardi 6 décembre	17h15	52	116	17h15	32	audio
	18h45		116	18h45	53	audio
Jeudi 8 décembre	17h15	43	116	17h15	51	audio
	18h45	45	116	18h45	34	audio

## En prévision :

- 22/11 : Conseil d'Administration n°2 : Le budget.
- 24/11 : Forum de l'Alternance
- 24/11 : Date de retour des conventions de stages d'observation en entreprise 3<sup>ème</sup> (Les PP collectent les conventions et les déposent au secrétariat de direction pour signature en ayant pris le soin de vérifier le nombre d'exemplaires et les signatures.)
- Rencontre Parents Professeurs 3<sup>ème</sup> : le 24/11
- CESC-Solidarité Haïti (ATEFAT) :
  - 28/11 : Conférence pour les élèves et les personnels.
  - 2/12 : Vente d'objets au profit de La Source.
- 11/01/2012 : Liaison CM2/6<sup>ème</sup> (nouvelle date)

## Absences prévues :

Mme Latour : Lundi 14 novembre

## Informations diverses :

### ❖ CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES ENSEIGNANTS TITULAIRES ET NON TITULAIRES POUR L'ANNEE 2012/2013 :

Le serveur "CONFOR", servant à l'inscription en ligne et à l'édition du dossier de candidature pour le congé de formation, sera ouvert du 7 novembre au 5 décembre 2011 inclus, à l'adresse suivante :

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/confor/>

Les candidats au congé de formation professionnelle devront renvoyer leur dossier de candidature ainsi que leurs pièces justificatives avant le mercredi 14 décembre 2011 dernier délai, sous couvert du chef d'établissement. Les candidats doivent s'inscrire en ligne et éditer leur dossier d'inscription.

### ❖ Dossiers de remboursement des frais de changement de résidence :

Les personnels arrivant au 1<sup>er</sup> septembre et souhaitant se faire rembourser les frais de changement de résidence peuvent retirer les dossiers au secrétariat de direction.

### ❖ Remboursement des frais de formation :

Les états de frais pour les formations qu'il s'agisse de stagiaires ou des formateurs sont à adresser à la DGFP à l'issue de chaque formation. Compte tenu des opérations de fin de gestion budgétaire 2011 il est demandé d'envoyer ces documents le plus rapidement possible.

### ❖ Congés bonifiés Année 2012/2013 :

Les personnels originaires de Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Guyane, Mayotte, St Pierre et Miquelon peuvent faire une demande de congés bonifiés.

Pour la 1<sup>ère</sup> période du 01/04/2012 au 31/10/2012 : la demande est à faire avant le 18/11/2011

Pour la 2<sup>ème</sup> période du 01/11/2012 au 31/03/2013 : la demande est à faire avant le 12/02/2012.

Les documents sont à votre disposition au secrétariat.